



Préparer, animer et suivre un dispositif d'entraînement comportemental centré sur des objectifs de progrès



Objectif

La certification « Préparer, animer et suivre un dispositif d'entraînement comportemental centré sur des objectifs de progrès » s'adresse à l'ensemble des acteurs souhaitant accompagner les professionnels dans le développement de leur savoir-agir.

Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les savoirs et savoir-faire qui garantissent l'employabilité des personnes mais leur « savoir-agir » c'est-à-dire leur capacité à démontrer le bon comportement face à une situation donnée et prendre la bonne décision au bon moment.

Il arrive encore très souvent que d'excellent.e.s professionnel.e.s ne puissent pas valoriser leurs contributions, qu'ils souhaitent être plus performants, sereins et/ou agiles. Cette certification permet de les accompagner pour leur permettre d'allier bien-être et efficacité.



Compétences attestées

La certification atteste d'un ensemble de compétences nécessaires à la réalisation de trois activités principales :

- La personnalisation du dispositif et construction de la solution dans une perspective de travail en groupe.
- L'animation d'un dispositif d'entraînement comportemental centré sur des objectifs de progrès
- Le retour sur expérience du processus d'entraînement comportemental et évaluation des résultats obtenus.



C1. Construire une solution personnalisée de travail en groupe :

- en organisant les conditions d'un temps d'échanges suffisant avec chaque individu concerné par une démarche de progrès,
- en mobilisant les **techniques de questionnement et de reformulation**, d'écoute active, et de détection des résistances et freins.
- en constituant un groupe d'entraînement cohérent par rapport aux objectifs de progrès par l'identification des caractéristiques de l'individu, à la fois dans son profil comportemental et ses besoins
- en sensibilisant l'individu sur les bénéfices de progrès pouvant être obtenus, en l'informant et en s'assurant de sa bonne compréhension quant aux conditions de mise en œuvre du dispositif afin d'**obtenir engagement et implication**.

C2. Organiser les conditions logistiques nécessaires à la réalisation d'un processus optimal d'entraînement comportemental.

C3. Communiquer avec clarté et précision les règles de fonctionnement et le cadre de l'entraînement comportemental en **créant un climat bienveillant et enthousiaste pour permettre un démarrage sécurisant et motivant pour tous**.

C4. **Structurer et rythmer l'animation** du groupe sur le processus d'entraînement comportemental :

- en créant les conditions nécessaires à la mise en situation des participants
- en ajustant le niveau de difficulté à la progression observée
- en **utilisant les techniques d'observation des comportements** individuels et collectifs
- en accompagnant les participants à formuler des critiques constructives dans une intention bienveillante et positive,
- en **valorisant les talents et les progrès des participants**,
- en **transmettant avec pédagogie les apports théoriques** pour qu'ils puissent expérimenter et développer de nouveaux comportements adaptés à leurs objectifs de progrès dans des conditions d'animation optimales.

C5. **Animer l'ensemble des exercices permettant de réaliser les objectifs de progrès**, en introduisant de nouveaux choisis en fonction des observations, pour lever les blocages éventuels des participants et de leur permettre d'oser expérimenter en sécurité.

C6. **Utiliser le feed-back et debrief** à chaque fin d'exercice, pour permettre à chacun de reformuler les points d'expérimentation, de faire le lien avec des situations réelles et d'ancrer les progrès réalisés.



C7. **Gérer l'engagement et l'énergie du groupe**, en veillant à la qualité des échanges et des coopérations pour leur permettre de profiter pleinement des bénéfices du co-développement.

C8. Gérer le temps pour garantir la réalisation complète du processus d'entraînement tout en s'adaptant aux situations émergentes pour en faire des opportunités de progrès.

C9. **Gérer les situations délicates et les comportements difficiles** en utilisant les techniques d'écoute, de conciliation, mais aussi de recadrage pour permettre la poursuite des activités conformément aux objectifs fixés.

C10. Débriefer avec les participants à la fin de l'intervention en **favorisant les prises de conscience pour assurer un début d'ancrage et un engagement** des participants à la mise en œuvre sur le terrain

C11. Utiliser les techniques d'entretien en face à face ou à distance pour débriefer avec l'individu sur son retour d'expérience, ses mises en œuvre sur le terrain, les bénéfices obtenus, les difficultés rencontrées par rapport aux objectifs visés et réaliser un bilan partagé du parcours de chaque individu

C12. Analyser les résultats obtenus par l'individu en tenant compte de sa propre auto-critique, en préconisant si besoin de nouveaux exercices adaptés à la situation pour engager l'individu dans une démarche autonome d'entraînement continu et durable.



Modalités d'évaluation

L'évaluation, par un jury professionnel, se déroule en situation réelle pour les 3 étapes d'un dispositif d'entraînement :

- Réalisation d'un entretien de préparation avec le participant
- Animation en binôme d'un entraînement de groupe
- Réalisation d'un entretien de debrief avec le participant

A l'issue de chaque étape, une analyse de la pratique est effectuée par le candidat qui s'entretient avec le jury pour partager ses observations, hypothèses, et choix.

20 critères d'évaluation permettent de mesurer l'acquisition des compétences et la certification est accordée aux candidats ayant obtenu un minimum de 14/20.



Pré-requis et voix d'accès

Cette certification s'adresse aux professionnels (managers, chefs de projets, consultants, coachs, acteurs du changement, etc.) ayant suivi la formation d'entraîneur délivrée par Youtopie entraînement ou l'un de ses partenaires agréés.



Composition du jury de la délivrance de certification

La validation se fait par un jury professionnel composé de trois personnes désignées pour représenter le jury de certification :

- Le / la responsable de l'organisme certificateur
- Deux personnes professionnelles extérieures

Le jury est responsable de la remise de la certification.

Les référentiels de compétences sont construits avec des expert.e.s faisant autorité et spécialisé.e.s dans le coaching. Ils sont confrontés aux évolutions et innovations du secteur. Les informations concernant la procédure de certification sont remises à l'inscription avec le contenu détaillé et les objectifs. Des évaluations par des jurys professionnels permettent de vérifier l'acquisition des compétences par le/ la candidat.e. L'interactivité de la certification entre le conseil de perfectionnement, les candidat.e.s et l'entreprise permet de la faire évoluer et de l'ajuster à la réalité du monde professionnel.

Lieu(x) de certification : Youtopie Entraînement Siège social : 664 route des contaminés, 38420 REVEL

Lieu(x) de préparation à la certification déclarée par l'organisme certificateur : Youtopie Entraînement Siège social : 664 route des contaminés, 38420 REVEL

Pour tous renseignements, adresser un email à nathaliej@youtopie.com

Ou contactez-nous par téléphone au +33 6 88 69 06 22